

Fin du déprimage en zones basses et moyennes

Les bulletins "Pousse de l'herbe" se poursuivent pour l'année 2024. Chaque semaine, la Chambre d'agriculture présente l'évolution de la pousse de l'herbe de 13 stations météorologiques du département en utilisant la méthode des "sommés de températures" de l'INRAE. L'objectif est d'apporter une idée sur le stade physiologique des prairies afin d'adapter les pratiques.

Repérer les stades-clés des prairies

Les sommés de températures permettent de repérer les stades importants de la pousse de l'herbe tels que : le départ en végétation, l'épi à 5 cm du sol, l'épiaison, la floraison.

A chaque stade va correspondre une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces telles que l'ensilage ou l'enrubannage (tableau 1) ...

Grâce aux sommés de températures, il est donc possible d'alerter les éleveurs sur les dates importantes de gestion de l'herbe. L'intérêt de cette méthode est de pouvoir s'adapter aux conditions spécifiques de chaque année (plus ou moins précoce ou tardive) et aux différences de précocité liées à l'altitude, au lieu de se baser systématiquement sur des dates figées.

Rappel méthodologique

Calcul des sommés de températures

Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés-jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février, avec un minimum de 0°C et un maximum de 18°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.



Type de prairie	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine Floraison
	Pratique (à l'optimum)	Mise à l'herbe	Fin déprimage	Ensilage Enrubannage	Foin précoce	Foin tardif
Type de prairie	Prairie temporaire fertile et précoce	250° jour	500° jour	750° jour	1000° jour	1200° jour
	Prairie permanente fertile et précoce	300° jour	500° jour	900° jour	1100° jour	1300° jour
	Prairie permanente de fertilité moyenne	400° jour	800° jour	1000° jour	1100° jour	1600° jour
	Prairie permanente peu fertile	500° jour	1000° jour	/	/	/

Tableau 1 : Correspondance, pour les différents types de prairie, entre les sommés de températures, les stades de pousse de l'herbe et les pratiques optimales d'exploitation

Tableau 2 : Situation au 31 mars 2024

Station météo	Altitude (m)	Somme de T°C au 31 mars 2024	Somme de T°C au 31 mars 2023	Moyenne des sommes de T°C au 31 mars depuis 10 ans (sauf Alpuech 8 ans)	Cumul des pluies des 15 derniers jours (en mm)	Cumul de pluie du mois de mars 2024 (écart en % par rapport à la moyenne)	Cumul de pluie du mois de mars 2023
Alpuech	1 107	306	250	228	52	142 (+ 31 %)	181
Brusque	858	457	401	-	69	146 (+ 43 %)	89
Canet de Salars	860	386	326	315	47	120 (+ 58 %)	148
Colombières	647	494	439	-	31	94 (+ 3 %)	135
Cornus	718	419	301	-	94	222 (+ 164 %)	125
Durenque	812	422	362	-	44	109 (+ 14 %)	174
Huparlac	860	387	353	319	40	145	161
Lacroix Barrez	748	440	394	369	45	126 (+ 30 %)	147
Millau (Soulobres)	715	478	410	395	32	68 (+ 48 %)	97
Montlaur	370	559	436	451	30	61 (- 5 %)	100
Peux et Couffouleux	830	454	390	-	48	103 (- 8 %)	116
St Côte d'Olt	380	560	467	-	30	104 (+ 28 %)	120
Salles la Source	578	474	373	387	29	76 (+ 17 %)	107
Villefranche de Rouergue	333	564	466	475	31	88 (+ 14 %)	103

Mars 2024 entre belles journées chaudes et ensoleillées et du froid et de la pluie

Au 31 mars 2024, on conserve toujours une avance de 10 jours en moyenne par rapport à l'année dernière et de 11 jours par rapport à la moyenne des 10 dernières années.

Globalement, sur le département, le mois de mars a été pluvieux avec des cumuls supérieurs à la moyenne (excepté pour les stations de Montlaur et Peux et Couffouleux).

De la chaleur et du soleil pour la suite, certains sols pourraient commencer à décrocher en fin de semaine

Le mois d'avril commence avec des sols dont les niveaux de Réserve Facilement Utilisable (RFU) sont variables suivant les secteurs. A Salles-la-Source, Villefranche-de-Rouergue et Montlaur, les sols superficiels (30 mm de RFU + 15 mm de RS (Réserve de Survie)) ont leur RFU remplie à 40 % environ, à Colombières et Millau a 60 % et sur les autres zones à plus de 90 %.

La semaine s'annonce douce et sans pluie, la croissance de l'herbe sera favorisée à condition que les sols puissent fournir suffisamment d'eau. En effet, des stress hydriques pourront être ressentis dès la fin de la semaine dans les sols superficiels avec des niveaux de remplissage de RFU de 40 % s'il n'y a pas de précipitations d'ici là. Les sols à 60 % de RFU pourront tenir une dizaine de jours sans stress hydrique.

Fin des mises à l'herbe et début du plein pâturage en zone basse

Les zones basses, les 600°j seront atteints dans la semaine. Au pâturage, il faut être sur la fin du premier tour. Afin de limiter les refus, **n'hésitez pas à mettre la pression au pâturage** pour étêter* les graminées des parcelles de pâture afin de rester sur des repousses feuillues. A la fauche, le stade épis 10 cm est atteint ou va être atteint. Les fauches très précoces des ray grass italien/hybride pour un objectif qualitatif vont pouvoir commencer (tableau 4). Pour viser plus de quantité, la fauche peut encore attendre.

*couper les ébauches d'épis qui commencent à monter pour rester sur des repousses feuillues.

Dans les zones moyennes (entre 500 et 800 m, Brusque y compris) on est aux 500°j, c'est la fin du déprimage. Il faut sortir les animaux des parcelles qui sont prévues pour la fauche pour tourner exclusivement sur la sole minimale de pâture. Les prairies permanentes plus tardives peuvent intégrer la sole de pâturage afin d'allonger le tour si besoin. **N'hésitez pas à mettre la pression au pâturage** pour étêter* les graminées afin de mieux gérer les refus par la suite.

**couper les ébauches d'épis qui commencent à monter pour rester sur des repousses feuillues.*

Dans les zones de haute altitude (entre 800 et 1 000 m), on est au 400°j. Les mises à l'herbe doivent être terminées. Il faut anticiper la fin du déprimage qui va arriver d'ici la fin de la semaine.

Dans les zones de très haute altitude (> 1 000 m), les 300°J sont atteints, il faut mettre à l'herbe sur les parcelles les plus précoces. Un pâturage de quelques heures permet d'assurer la transition alimentaire, mais surtout de consommer la pousse de cet hiver et donner de la lumière à la prairie afin de favoriser le tallage. Pour les parcelles de fauches en foin, l'apport d'azote est à réaliser cependant, les prévisions ne portent pas de pluies.

Tableau 3 : Synthèse en fonction de l'altitude et du type de prairie

	Basse altitude (<500 m)	Moyenne altitude (entre 500 et 800 m)	Haute altitude (entre 800 et 1 000 m)	Très haute altitude (>1 000 m)
Prairie temporaire fertile et précoce	Pâturage ou Fin déprimage* Fauche très précoce	Pâturage ou Fin du déprimage*	Pâturage/ Fin du Déprimage*	Mise à l'herbe
Prairie permanente fertile et précoce	Pâturage ou Fin déprimage*			
Prairie permanente de fertilité moyenne		Pâturage	Pâturage	Début de pousse
Prairie permanente peu fertile	Pâturage		Début de pousse	Verdissement

*pâturage des parcelles prévues pour la fauche

Les ray-grass, quand ensiler en fonction de ses objectifs ?

En zone basse, la saison des ensilages va bientôt débuter pour les parcelles les plus précoces de types Ray grass Italien/hybride. Chaque agriculteur a ses objectifs et ses contraintes, certains privilégient la quantité et d'autres la qualité. Le tableau n°4, synthétise les caractéristiques (rendement et valeur nutritive) du fourrage en fonction du stade de récolte de l'ensilage, très précoce pour un fourrage de qualité, ensilage tardif pour la quantité.

Tableau 4 : Les caractéristiques des ensilages de ray grass italien en fonction du stade de récolte

Nom	Ensilage herbe riche	Ensilage équilibré	Ensilage vision quantité
Stade et somme de températures (° jour)	Epi 10 cm 550	Epi 20-25 cm 650	Début épiaison 750
Rendement (t MS/ha)	3	4	5
UFL (par kg MS)	0,94	0,88	0,82
MAT (g/kg MS)	160	160	130

Ce bulletin a été rédigé avec l'appui du CASDAR (ministère de l'Agriculture). Pour le recevoir directement par mail, il suffit d'envoyer une demande à l'adresse suivante :
poussedelherbe@aveyron.chambagri.fr

***Sandra Frayssinhes,
Conseillère agronomie fourrage,
Chambre d'agriculture***